

BULLETIN

de la Fédération jurassienne

de l'Association internationale des travailleurs.

Ce Bulletin paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. On s'abonne auprès de M. Alfred Andrié, monteur de boîtes, à Sonvillie
Prix de l'abonnement: 4 fr. pour un an, 2 fr. pour six mois. — Pour l'étranger, le port en sus.

SONVILLIER, 15 JANVIER 1873.

Extrait du procès-verbal

de la séance du Comité fédéral jurassien du
29 décembre 1872.

I. Nouvelles des Sections de la Fédération jurassienne.

1. La Section des graveurs et guillocheurs du Locle annonce son acceptation des résolutions des deux Congrès (jurassien et international) de Saint-Imier.

2. La Section de propagande socialiste de la Chaux-de-Fonds adhère également aux deux Congrès de Saint-Imier. Elle maintient, pour l'année 1873, le principe d'obligation d'abonnement au *Bulletin* pour tous ses membres et se charge du paiement au commencement de chaque trimestre; elle a ouvert une liste de souscription pour le *Mémoire* et l'*Almanach du Peuple*.

Le compagnon Martelet de la Chaux-de-Fonds nous informe également de la tenue d'une conférence sur les *Réunions publiques à Paris*, par G. Lefrançais, qui aura lieu au Casino à la Chaux-de-Fonds.

3. La Section de Genève annonce son acceptation des propositions de la Section de Neuchâtel, concernant l'apparition hebdomadaire du *Bulletin*.

4. La Section centrale du Locle rejette les propositions de la Section de Neuchâtel, pour les mêmes motifs que ceux indiqués par la Section de Sonvillier; elle demande que le Comité fédéral communique aux Sections un état des abonnés payants, et que le prix de l'abonnement soit établi d'après les dépenses réparties entre les abonnés payants.

Elle commande 50 exemplaires de l'*Almanach* et 25 du *Mémoire*.

5. La Section de Saint-Imier se prononce pour les propositions de la Section de Neuchâtel et désire que le prix de l'abonnement soit maintenu à quatre francs. Elle adopte le principe d'obligation d'abonnement pour tous ses membres. Elle commande 100 exemplaires de l'*Almanach* et a ouvert une liste de souscription pour le *Mémoire*.

6. Une Section alsacienne commande 20 exemplaires de l'*Almanach* et un du *Mémoire*. Elle accepte les propositions de la Section de Neuchâtel, concernant le *Bulletin* et donne des renseignements sur sa marche.

II. Nouvelles de l'extérieur.

7. Le Conseil fédéral espagnol accuse réception de notre dernière circulaire et manifeste toute sa sympathie, ainsi que l'énergique résolution de maintenir avec nous le principe de l'autonomie, en faveur de

la Fédération jurassienne dans la situation qui lui est faite par le nouveau Conseil général.

8. Le citoyen Harcourt, délégué d'Australie au Congrès de la Haye, envoie une rectification concernant le compte-rendu du *Bulletin* à propos du Congrès de la Haye. Il est décidé que cette pièce sera insérée au *Bulletin* avec quelques explications.

9. Il est donné connaissance d'une lettre de la commission de correspondance italienne. Cette lettre sera également insérée au *Bulletin*.

III. Résolutions du Comité fédéral.

10. Un projet de lettre à la Section de Moutier est mis en discussion et approuvé.

11. Une circulaire sera adressée aux Sections sur la question du *Bulletin*.

Séance du 5 janvier 1873.

La séance est entièrement remplie par la lecture de plusieurs lettres très importantes de France qui signalent la misère croissante des travailleurs et les progrès qui s'opèrent dans le sens d'une réorganisation des forces ouvrières, puis par la lecture d'un intéressant travail sur l'histoire de l'Internationale en Amérique envoyé par le citoyen Hubert, secrétaire-correspondant du Conseil fédéral américain, dit de Spring Street.

Il est résolu qu'une étude spéciale sera faite sur ce travail important, et qu'un résumé en sera publié dans le *Bulletin*.

Le Secrétaire des séances,

Paul JUNET.

Voici la traduction de la lettre de la commission italienne de correspondance, mentionnée dans le procès-verbal du 29 décembre :

Association internationale des travailleurs.

Fédération italienne.

Commission de correspondance.

Compagnons,

Nous avons reçu votre lettre, et vous pouvez prévoir notre réponse. Comme nous l'écrivions il y a peu de jours aux représentants de l'Internationale espagnole réunis à Cordoue, nous sommes plus décidés que jamais à suivre la voie que le Congrès de Saint-Imier a clairement tracée. Entre l'autorité et l'anarchie il n'y a pas de transaction possible; et nous sommes pour l'anarchie, c'est-à-dire pour la fédération spontanée des forces ouvrières de bas en haut; nous travaillons tous à la réaliser, parce que nous croyons qu'aucun Conseil général ne peut interpréter fidèlement l'immensité des instincts, des besoins, des idées des masses ouvrières, qui seules peuvent avoir le secret de leur émancipation. Au

privilege économique soutenu par le privilege politique, aux maîtres du capital légitimés par l'abus de la force, nous devons opposer l'organisation formidable du travail et l'unité de notre grande Association, qui, après avoir été mise en péril par les menées autoritaires du Conseil général, doit être sauvée par nous, et affirmée solennellement par nous au moyen de la libre fédération des Sections autonomes.

Voilà, croyez-le, ce que pensent les internationaux d'Italie ; et si le Conseil général de New-York, usant des pouvoirs que lui ont conféré les *intrigues* de la Haye (appelons les choses par leur nom), essayait de suspendre la Fédération jurassienne, vous pouvez compter sur la solidarité que vos frères d'Italie ont affirmée à Saint-Imier.

Si le Conseil général de New-York ne veut pas vous reconnaître, n'avez pas souci de ses prétentions autoritaires ; vous êtes reconnus par la majorité des fédérations ouvrières, vous êtes reconnus par le prolétariat du monde entier, qui s'agite et vit dans ses libres associations ; vous êtes reconnus par la conscience et l'affection de tous vos frères, qui souffrent comme vous et qui, comme vous, veulent être émancipés.

Et cela doit vous suffire ; vous n'avez pas besoin du *placet* d'un Comité quelconque ; car l'Internationale est dans les masses ouvrières, et non dans le cerveau de quelques hommes atteints de la maladie de l'autorité.

Nous approuvons de grand cœur, pour notre part, la proposition que tous les Conseils fédéraux ou les commissions de correspondance rendent compte chaque mois aux autres Conseils fédéraux ou commissions de correspondance, du mouvement ouvrier dans leur région ; et nous étudions les moyens de mettre cette idée en pratique.

Nous n'avons jamais reçu le *Bulletin*, quoique vous nous disiez nous l'avoir envoyé régulièrement. Salut et solidarité !

Pour la Commission,
ANDREA COSTA.

Nous publions ci-dessous la lettre du citoyen Harcourt, délégué d'Australie au Congrès de la Haye, dont il est question dans le procès-verbal du Comité fédéral jurassien du 29 décembre 1872. Nous sommes heureux de rectifier ainsi l'erreur dans laquelle nous étions tombés à son égard ; cette erreur est facile à excuser, si l'on considère qu'il n'a été lu au Congrès de la Haye aucun procès-verbal, et que c'est de mémoire seulement que nous avons dû écrire notre compte-rendu.

Voici la lettre du citoyen Harcourt :

New-York, 28 novembre 1872.

Citoyens,

Dans votre *Bulletin* du 1^{er} octobre, vous dites que j'ai voté avec la majorité au Congrès de la Haye.

C'est inexact. J'ai voté, de même que Roach, Hales, Mottershead et Eccarius, avec la minorité. Je viens en conséquence vous demander de publier cette lettre dans votre prochain numéro, afin de rectifier cette erreur.

Je suis, citoyens, fraternellement à vous.

W.-E. HARCOURT,
secrétaire-correspondant et délégué au
Congrès de la Haye pour l'Australie.

Voici le texte de la lettre adressée par le Comité fédéral jurassien au Congrès de la fédération espagnole :

*Le Comité fédéral jurassien
aux délégués de la fédération espagnole
réunis en Congrès à Cordoue.*

Compagnons,

Nous ne pouvions pas laisser passer votre Congrès sans vous envoyer, de la part de la fédération jurassienne, un salut fraternel et nos souhaits les plus chaleureux pour la bonne réussite de vos travaux. En effet, dans ces circonstances plus que jamais, il faut que les fédérations resserrent les liens de solidarité et d'amitié qui les unissent, et qu'elles prouvent à ceux qui nous prêchent la nécessité de l'autorité et de la dictature, que l'unité réelle de l'Internationale réside, non dans l'action d'un pouvoir central, mais dans l'indivisibilité d'aspirations, de sentiments, de volonté des diverses fédérations. A ce troupeau d'hommes embrigadés et disciplinés sous les ordres d'un chef ou d'un Conseil, que certains nous présentent comme l'idéal de l'organisation du prolétariat, opposons le faisceau de nos fédérations libres et autonomes, mais étroitement liées par la chaîne d'une solidarité réelle et pratique.

L'ordre du jour de votre Congrès contient beaucoup de questions d'un haut intérêt et d'une grande importance, surtout celle de modifications à apporter dans l'organisation de la fédération espagnole ; et nous sommes assurés que les internationaux d'Espagne, qui ont su se donner une organisation avec raison regardée, sur beaucoup de points, comme la meilleure jusqu'à ce jour, sauront y apporter tous les perfectionnements qui seront reconnus nécessaires et qui seront conformes au principe fédératif.

A l'égard d'une autre question qui sera probablement agitée dans votre Congrès, celle du mode de votation dans les Congrès internationaux, nous avons, dans le numéro 23 de notre *Bulletin*, exprimé notre opinion, et nous vous prions de la prendre en considération lors de la discussion.

Du reste, nous pensons qu'il faudrait user le moins possible du vote sur les questions de principes dans les Congrès généraux. Le rôle des Congrès, selon nous, doit être de mettre les opinions en présence, de faciliter par la discussion la recherche de la vérité, mais non de décréter, à la façon d'un Concile, des dogmes qui deviendraient articles de foi pour l'Internationale. L'Internationale, telle que nous la comprenons, c'est l'union sur le terrain de la solidarité économique, pour la lutte contre les exploités, de tous les exploités, sans distinction de couleur, de croyance et de nationalité : il serait donc contraire au principe même en vertu duquel l'Internationale existe, de constituer dans notre association une doctrine officielle, une orthodoxie. Il ne peut y avoir aujourd'hui, dans une époque aussi profondément troublée que la nôtre, par les erreurs politiques et religieuses, qu'un seul domaine sur lequel tous les travailleurs puissent arriver à une entente immédiate et pratique, c'est celui de l'union contre le capital, de la solidarité de tous ceux qui réclament le produit intégral de leur travail. C'est sur cette base inébranlable, si large d'une part et d'autre part exclusive de toute alliance avec un parti bourgeois quelconque, que l'Internationale peut et doit fonder son unité ; quant à l'unité dans les autres domaines, elle sera le résultat du progrès des conceptions philosophiques et politiques au sein des masses travailleuses : elle ne saurait

être le résultat de l'acceptation d'un programme imposé par quelque autorité prétendue plus savante et plus éclairée que la masse : car cette prétention à imposer un programme, loin de réaliser l'unité désirée, romprait au contraire l'unité déjà obtenue sur le terrain économique.

Ces réflexions sont sans doute celles que vous-mêmes avez faites de votre côté sur cet ordre de faits, et en s'en inspirant, votre Congrès aura agi dans le sens des véritables principes de l'Internationale, tels que le Congrès de Genève en 1866 les a proclamés, et tels que nous entendons tous les maintenir.

Nous vous réitérons, chers compagnons, nos meilleurs souhaits pour la bonne réussite de votre Congrès, et vous présentons le salut cordial de toute la fédération jurassienne.

Au nom et par ordre du Comité fédéral jurassien :
Le secrétaire-correspondant,
Adhémar SCHWITZGUÉBEL.

Le Congrès belge.

Les Sections et fédérations suivantes étaient représentées à ce Congrès : la Section de Gand, — la Section d'Anvers, — la fédération de Bruxelles — la fédération du bassin de Charleroi — la fédération de Liège, — la fédération de la vallée de la Vesdre (Verviers.)

Dans la première séance, le Conseil fédéral belge présenta son rapport sur la situation de la Fédération belge depuis le Congrès de la Haye. Ce rapport, après avoir rappelé la protestation signée au Congrès de la Haye par la minorité, formée des délégués hollandais, belges, anglais, américains, jurassiens et espagnols, ajoute : « Les déclarations les plus solennelles sont venues de toutes les fédérations ratifier la conduite énergique et digne de la minorité. Le triomphe, dont elle n'a jamais douté un seul instant, s'étend de jour en jour, rend le parti de l'anarchie, de l'autonomie et de la fédération plus compact, plus serré, plus uni que jamais, à la grande confusion des autoritaires, qui auraient voulu nous atteler au char de Monsieur Karl Marx, leur maître. — A la nouvelle de l'odieuse coup d'Etat sorti triomphant d'une longue conspiration tramée au sein du Conseil général, qui a foulé aux pieds les plus sacrés de ses devoirs et de ses engagements pour faire prévaloir ses projets autoritaires et vaniteux, le Comité fédéral jurassien a convoqué immédiatement et à l'extraordinaire un Congrès à St-Imier, le 15 septembre dernier. »

Le rapport continue en citant le texte des résolutions votées par le Congrès jurassien, et mentionne des lettres exprimant les sentiments des internationaux espagnols et italiens ; il parle aussi d'une lettre que le Conseil fédéral belge a reçue du Conseil général de New-York, lettre « qui ne traduit d'un bout à l'autre qu'une étroite communauté d'idées autoritaires et disciplinaires de ses membres, en flagrante opposition avec nos principes anarchistes et décentralisateurs. »

Après la lecture de ce rapport, le Congrès belge a sanctionné à l'unanimité la protestation de la minorité de la Haye, et a voté la déclaration de rupture avec le Conseil général et d'établissement d'un nouveau pacte fédératif, déclaration dont nous avons donné le texte dans notre dernier numéro.

Sur la proposition du délégué de Verviers, un salut

télégraphique fut adressé au Congrès espagnol réuni au même moment à Cordoue.

Dans la même séance eut lieu la discussion sur l'opportunité d'abolir l'institution d'un Conseil général. Le délégué de Verviers, celui du Centre-Hainaut, et Verrycken du Conseil fédéral belge, se prononcèrent pour l'abolition, disant que les fédérations régionales peuvent très bien s'entendre sans ce lien fictif, et que des correspondances réciproques entre les diverses régions remplaceront aisément cette centralisation qui, en somme, peut en certaines occasions absorber au profit de quelques personnalités ambitieuses le mouvement économique de l'Internationale pour en neutraliser les tendances et l'esprit et la lancer dans les aventures des révolutions politiques.

Par contre, les compagnons Brismée, De Paeppe et Steens, tous trois du Conseil fédéral belge, et Warnotte, délégué du bassin de Charleroi, soutinrent l'indispensable nécessité de ce rouage administratif, dont le personnel ne doit être que l'exécuteur fidèle des résolutions votées aux Congrès ; il ne doit être revêtu d'aucun pouvoir, et si jamais il essayait de contrevenir aux statuts ou de les éluder, il serait frappé de déchéance immédiate ; de cette façon, il ne peut devenir un danger pour l'Internationale. Sans l'existence de ce Conseil, l'Internationale perdrait sa force de cohésion, son mouvement unitaire et son influence morale. Ces orateurs sont d'avis qu'il faut travailler immédiatement à l'organisation d'un pacte autonome et fédératif entre toutes les fédérations régionales qui veulent se donner la main et se prêter un mutuel appui, et procéder, en fin de cause, dans un prochain Congrès, à l'élection d'un Conseil fédéral européen.

L'Internationale de Bruxelles, à qui nous empruntons l'analyse de cette discussion, ne nous dit pas si une résolution a été prise, soit dans le sens du maintien, soit dans celui de l'abolition du Conseil général.

Il est ensuite décidé que, dans les Congrès régionaux belges, le vote aura lieu, non plus par délégués mais par fédérations provinciales.

Puis le Congrès modifie l'organisation du Conseil fédéral belge, qui sera à l'avenir nommé, non par le Congrès, mais par les huit fédérations provinciales : celles-ci éliront chacune deux membres du Conseil, l'un résidant dans la ville qui sera le siège du Conseil, l'autre habitant dans sa fédération. Le Conseil fédéral belge se trouvera ainsi composé de seize membres dont huit résidant au siège du Conseil : ces derniers soigneront les affaires courantes ; et chaque mois il y aura séance générale, à laquelle prendront part les huit délégués de province.

Le Conseil fédéral belge est maintenu pour un an à Bruxelles, et il est décidé que le Congrès belge de Pâques aura lieu à Verviers.

Ainsi, le Congrès des internationaux belges a affirmé énergiquement, une fois de plus, les principes fédéralistes, et a adhéré à l'idée d'un pacte de solidarité entre les fédérations qui veulent maintenir leur autonomie. C'est la meilleure réponse que les Belges pussent faire à la Fédération jurassienne, qui, dans sa circulaire du 8 décembre dernier, demandait aux autres fédérations ce qu'elles pensaient des menaces que nous font les autoritaires de New-York. Notre excellent confrère la *Science populaire*, journal international de Verviers, nous adressait à ce propos, quelques jours avant le Con-

grès belge, des paroles d'encouragement que nous nous plaisons à reproduire :

« Nous espérons, pour notre compte, disait la *Science populaire*, que toutes les fédérations belges, conséquentes avec l'attitude que leurs délégués ont eue au Congrès général de la Haye, encourageront la Fédération jurassienne à marcher dans la voie honnête, loyale et vraiment révolutionnaire où elle a marché jusqu'ici. Comme elle l'avait prévu elle-même, elle devait s'attendre la première à payer à l'autoritarisme du Conseil général, le prix des courageux efforts qu'elle a faits pour soustraire l'Internationale à la domination autocratique de quelques ambitieux. Que rien cependant ne la rebute ni ne la décourage. Avec l'appui constant des fédérations autonomes et fédéralistes, la Fédération jurassienne doit rester à son poste, et un jour viendra où le Conseil général, voyant que ses vues ne sont plus partagées que par quelques rares personnes, renoncera peut-être de lui-même à exercer une autorité à laquelle on ne peut obéir, et se retirera tout entier de la scène. Il agira alors comme les citoyens Ranvier, Vaillant et leurs amis, et sa conduite, devenue loyale comme l'a été celle des blanquistes, ne rencontrera chez nous que d'unanimes applaudissements. »

A notre tour, nous dirons aux Belges :

Frères de Belgique, par les résolutions que vous venez de prendre à Bruxelles, vous avez bien mérité de l'Internationale, et les ouvriers du Jura, heureux de pouvoir toujours compter sur votre énergique solidarité, vous envoient un fraternel salut.

Le Congrès espagnol.

Le Congrès de Cordoue a été aussi une grande victoire pour le parti fédéraliste dans l'Internationale, qui, on peut le dire justement, n'est plus aujourd'hui un parti, mais est l'Internationale elle-même, puisqu'il comprend, sans exception, toutes les fédérations organisées.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, le Congrès de Cordoue, tenu du 25 au 30 décembre 1872, comptait 48 délégués qui représentaient les localités suivantes : San Lucar de Barrameda, Madrid, Chamartin de la Rosa, Alcoy, Buñol, San Martin de Provensals, Reus, Barcelone, Cadix, Carmona, Arahal, Paradas, Valence, Muro, Concentaina, Pampelune, Malaga, Ciudad-Real, Arenys de Mar, Brihuega, Olot, Grenade, Girona, Igualada, Manzanares, Cordoue, San Feliu de Guixols, Llagostera, Xérès, Enguera, Aranjuez, Puerto de Santa Maria, Grao de Valencia, Tarrasa, Palma (île Majorque), Valladolid, Mahon, Solana, Séville.

Le Congrès élut pour président Morago, graveur, de Madrid, dont quelques-uns de nos lecteurs ont fait la connaissance en septembre dernier au Congrès anti-autoritaire de Saint-Imier.

Le rapport du Conseil fédéral contenait la statistique suivante : lors de son entrée en charge, en avril dernier, la Fédération espagnole comptait 50 fédérations locales, formant un total de 41 sections mixtes et de 147 sections de métiers, plus 13 localités où se trouvaient des adhérents individuels ; aujourd'hui l'Internationale compte en Espagne 101 fédérations locales, comprenant 66 sections mixtes et 332 sections de métiers, plus 10 localités où se trouvent des adhérents individuels. Ensorte que l'Internationale, en six mois, a doublé le nombre de

ses membres en Espagne. — Les marxistes pourraient-ils nous montrer chez eux des progrès pareils ? Qu'on regarde ce qu'ils ont fait de Genève.

Il fut ensuite donné lecture de lettres ou télégrammes des fédérations italienne, belge, jurassienne, de sections portugaises et françaises, et d'une lettre du Conseil général de New-York.

Le pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle proposé au Congrès anti-autoritaire de Saint-Imier, fut approuvé à l'unanimité moins une voix. Et voici ce que c'était que cette voix dissidente :

La Fédération de Grenade, peu au fait des questions qui divisent l'Internationale, s'était laissé aveuglé par les mensonges des hommes de la *Emancipacion* (feuille paraissant à Madrid aux frais de MM. Marx et Lafargue). Elle avait en conséquence donné à son délégué mandat impératif de voter en faveur du Congrès de la Haye et de ses partisans. Et pour plus de sûreté, les rédacteurs de la *Emancipacion* avaient envoyé au délégué de Grenade une lettre destinée à stimuler son zèle et remplie de sophismes et de calomnies.

Malheureusement pour les créatures de Marx, le délégué de Grenade, le compagnon Mariano Rodriguez, était un homme loyal. A peine fut-il arrivé à Cordoue, qu'il s'aperçut que sa bonne foi avait été surprise et reconnut le néant des calomnies qu'on lui avait fait croire. Pour s'éclairer davantage, il communiqua à quelques délégués la lettre des hommes de la *Emancipacion* ; et ayant reçu des explications satisfaisantes, il rédigea une déclaration portant que, « n'ayant lu autrefois que la *Emancipacion*, il ne connaissait pas le véritable état des choses ; mais qu'éclairé maintenant par les preuves qui lui ont été fournies, il croyait de son devoir de déclarer publiquement qu'il avait été trompé, et qu'il réprimait la conduite des hommes de la *Emancipacion*. »

Cette déclaration, ainsi que la fameuse lettre des rédacteurs du journal marxiste, vient d'être publiée par la *Federacion* de Barcelone. Ainsi les manœuvres des intrigants autoritaires ont tourné à leur confusion.

Il va sans dire que le mandat de la fédération de Grenade a été respecté, et que, quoique le délégué eût personnellement reconnu son erreur et eût promis de faire tous ses efforts pour éclairer à son retour les internationaux de Grenade, il ne pouvait être question pour lui de voter autrement que l'ordre donnait son mandat. Ainsi s'explique la présence de cette unique voix dissidente au milieu de la formidable unanimité des délégués du prolétariat espagnol.

Tels sont les détails que nous donne la *Federacion*, en attendant le compte-rendu officiel du Congrès. Elle ajoute qu'il a été décidé que le Congrès prochain aura lieu à Valladolid.

AVIS.

Les abonnés du **Bulletin** peuvent se procurer, en s'adressant à l'administration des **Lectures populaires**, Place d'armes, 5, Neuchâtel, un charmant volume de Louise Michel, l'héroïque Institutrice condamnée à la déportation par les Versaillais. Il est intitulé **Le livre du Nouvel-an**, et contient un recueil d'histoires pour les enfants, que les grandes personnes liront aussi avec fruit. **Le livre du Nouvel-an**, élégamment relié, s'envoie franco contre remboursement de fr. 1,75 (pour la Suisse).